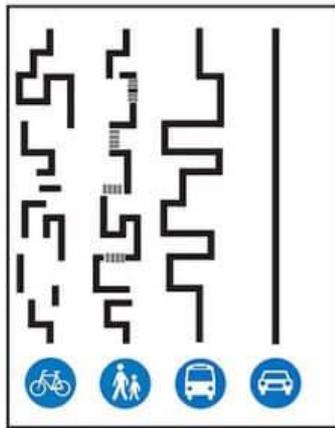


## Propositions citoyennes pour apaiser le quartier

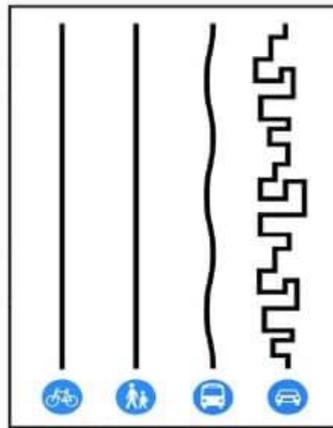
*Avant-propos : ces propositions citoyennes sont extraites des courriels citoyens adressés à la commune. Celles-ci sont classées par catégories et agrémentées d'exemples. Une version complétée par les recommandations citoyennes reçues suite aux consultations virtuelles du 12 et 13 octobre sera mise en ligne avant la fin du mois de novembre.*

### Régulation

- Désigner formellement les rues comme « rue réservée au jeu », « rue vélo », « rue réservée à la circulation locale », « zone résidentielle », etc.
- Adapter l'aménagement du quartier avec des rues à sens unique ciblées :



Exeter - disjointed cycle routes  
<30km of separated cycle paths



Amsterdam - where cycle journeys are safe & connected  
>400km of separated cycle paths

### Répression et contrôle

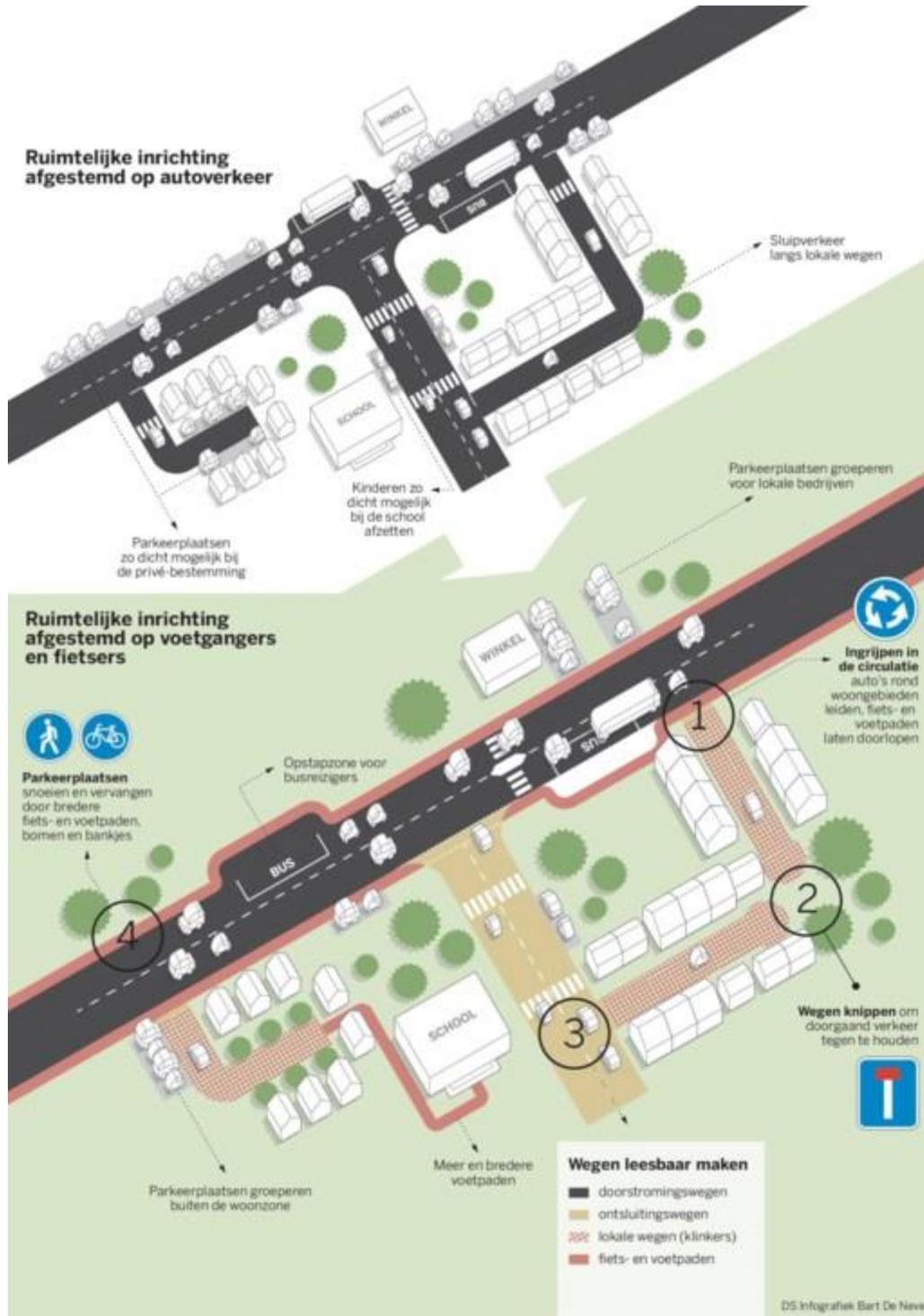
- Installation de caméras à reconnaissance d'immatriculation (ANPR), permettant de sanctionner chacun des contrevenants, dans un cadre de rue réservée au trafic local.
- Plus de contrôles de vitesses par la police.

### Aménagements de la voirie, type « dur » et « permanents »

- Aménagements pour faire effectivement respecter la limite de vitesse ; tels que des casses-vitesses, chicanes et coussins berlinois.
- Aménager des pistes cyclables.
- Aménager des « Knips » : en supprimant un passage - une rue ou un carrefour - à des points stratégiques, vous pouvez parfois calmer des quartiers entiers et les rendre plus sûrs. Tout reste accessible, mais la circulation automobile doit suivre une voie d'accès bien définie.

## Propositions citoyennes pour apaiser le quartier

Par exemple, en installant un « knip » au carrefour Ch. De Bruxelles/Av. Massenet/Rue du Charme, empêchant le passage au carrefour :





## Propositions citoyennes pour apaiser le quartier

### Aménagements de la voirie, type « doux » et « temporaires »

- Aménagements pour la mobilité des piétons et cyclistes ; tels que des marquages au sol, par exemple :
  - rendre visible l'itinéraire cyclable régional qui passe dans l'avenue Massenet ;
  - rendre plus visibles les passages piétons.
  
- Aménagements pour améliorer la sécurité, la convivialité et l'esthétique de l'espace public, par exemple :
  - Bacs à fleurs
  - Jeux pour enfants
  - Bancs
  - Travailler avec des couleurs
  - Remplacer certaines places de stationnement avec des dispositifs conviviaux
  
- « Temporaliser » les fonctions des rues : fermer certaines rues à certains moments pour le jeu (lors des vacances et week-ends par exemple)

### Communication et information

- Améliorer la signalétique dans le quartier ; par exemple : ajouter des panneaux affichant les temps des trajets pour joindre certains points d'intérêts à pied.

### Changement de comportement

- Organiser des événements qui encouragent un changement d'ambiance et de comportement dans le quartier ;